

## Séance du 29 septembre 2025

Date de convocation : 22 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de M. BOISSEAU, Maire.

Etaient présents : MM BOISSEAU André, HIVERT Bruno, LAMY Thierry, MOCHER Frédéric, MONSIMIER Nicolas, WAGNER Vincent, REIGNER Philippe et Mmes EUDES Christiane, LOUVEAU Chantale, PASTUREL Audrey, DELUSSEAU Pascale et LEROI Patricia.

Absente : Mmes DESTAINVILLE Allison

Absents excusés : Mme LIVET Edwige

Secrétaire de séance : Mme LOUVEAU Chantale

Pouvoirs : Aucun

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité

### ORDRE DU JOUR

- Repas des aînés du 25 octobre 2025 (repas des + de 65 ans)
- Travaux : Inauguration ombrières / Plantation d'arbres
- Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie
- Changement ordinateur de la secrétaire
- Commissions : « Compte-rendu »

Questions diverses

### REPAS DU 25 OCTOBRE 2025

Le Maire présente les devis pour le repas des aînés (plus de 65 ans) qui aura lieu le samedi 25 octobre à la salle des Fêtes.

Pour le repas : « Au Ptit Resto » 1, rue de l'Eglise 53290 Saint-Brice propose deux formules :

- 35 € / personne avec entrée/plat/dessert
- 39 € / personne avec poisson/viande/dessert.

Pour le spectacle : La troupe de théâtre « Les Chemineux », La Bonde 72160 Thorigné sur Dué, propose une animation pendant le repas. Le devis est de 250 €.

Le Maire propose qu'au vu des prix évoqués ci-dessus le montant de la participation de chaque personne présente lors du repas passe à 20 € par personne.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité

- Choisi la formule à 35 € pour le repas
- Accepte le devis de la troupe « Les Chemineux »
- Accepte que le prix de la participation au repas soit de 20 € / personne

### **INAUGURATION DES OMBRIÈRES**

Le Maire informe que l'inauguration des Ombrières qui a eu lieu le mardi 23 septembre à 11h00 s'est très bien passée en présence de tous les acteurs de ce projet.

### **PLANTATION D'ARBRES**

Le Maire rappelle que des arbres ont déjà été plantés dans le cadre du projet « une naissance, un arbre » Monsieur Bruno HIVERT auprès de EARL Pépinières Genetay pour la fourniture de 6 arbustes fruitiers ainsi que pour 6 arbustes pour ombrières. Le devis s'élève à 387.91 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité

- Accepte le devis EARL Pépinières Genetay

### **NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE**

Le Maire présente aux conseillers les nouveaux horaires d'ouverture suite au départ en retraite de l'ancienne secrétaire et à l'arrivée de la nouvelle.

La mairie sera désormais ouverte les mercredi, jeudi et vendredi de 09 heures à 12 heures et le lundi de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Les conseillers ont demandé à la secrétaire de faire de passer une annonce sur le panneau lumineux de Bouere, de faire une publication dans les journaux locaux et d'imprimer les horaires pour distribution dans tous les foyers de la commune.

### **CHANGEMENT ORDINATEUR DE LA SECRÉTAIRE**

Le Maire explique que l'ordinateur de la secrétaire ne fonctionne plus de façon optimale. Il manque d'espace de stockage.

Après avoir pris conseil auprès d'Electro System (fournisseur informatique), il s'avère que l'ordinateur ne sera pas compatible avec la version Windows 11 prochainement nécessaire.

Deux devis ont été donc demandés :

- Un devis pour augmentation de la capacité du disque système : 226.90 € TTC
- Un devis pour remplacement du poste secrétariat : 971.60 € TTC

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité

- Accepte le devis pour le remplacement de l'UC secrétariat pour un montant de 971.60 € TTC

## QUESTIONS DIVERSES

1. Commissions : Compte-rendu : Nicolas MONSIMER présente aux conseillers les discussions lors de la commission budget. Il parle du devis qui a été présenté pour l'étude d'une déchetterie commune à toute la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez. Le choix du terrain n'est pas encore validé.

La mise en place de badge pour l'ouverture des poubelles est également envisagée.

D'autres conseillers se posent des questions sur l'absence de commission depuis la rentrée de septembre.

### Délibéré en mairie, les jour, mois et an dits

Fin de la réunion à 20h35

Le Secrétaire de séance

Le Maire

